



CONSIGNES POUR LES SPECTATEURS LORS DES PARTIES LOCALES

Aux parents d'élèves inscrits à une activité parascolaire

Le Centre de service scolaire de la Rivière-du-Nord permet à l'École polyvalente Saint-Jérôme d'accueillir des spectateurs lors des parties à domicile puisque notre école possède les installations nécessaires.

Voici certaines consignes que nous devons appliquer lors de nos parties locales :

- L'accès aux gradins est possible pour les spectateurs sur présentation du passeport vaccinal et d'une preuve d'identité valide, **15 minutes avant l'heure de la partie prévue.**
- Un registre de visiteurs sera à compléter à votre arrivée.
- Le port du masque sera requis **en tout temps** à l'intérieur de l'établissement.
- Une capacité maximale est déterminée selon l'endroit de la partie. Au complexe sportif, les gymnases 4 et 5 peuvent recevoir 114 spectateurs alors que le gymnase 6 peut en recevoir 54. Pour les parties d'improvisation, le maximum que nous pouvons recevoir est de 75, au local A-140. Au-delà de la capacité maximale, aucun spectateur ne sera admis dans l'établissement.
- Les spectateurs devront demeurer assis en tout temps aux places désignées.
- À la fin de la partie, tous les spectateurs devront quitter l'école et attendront leurs enfants à l'extérieur.

Pour que ce privilège soit honoré, nous vous prions de bien vouloir diffuser ce message à quiconque pouvant être interpellé et en respecter les balises.

**Il est à noter que les enfants de 13 ans et moins ne sont pas soumis aux balises recommandées.*

Votre collaboration étant essentielle au bon déroulement des activités, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples informations.

Justin Denis
Technicien en loisir
450. 436.4330 #5047
denisj2@csrdn.qc.ca

Lyne Denis
Technicienne en loisir
450-436-4330 #5046
denisl@csrdn.qc.ca

Sophie Proulx
Directrice adjointe -programme
sport-études et activités parascolaires
450-436-4330 #5401
proulx@csrdn.qc.ca